



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica reformada da la Svizra

7.1

Synode
du 12 au 14 juin 2022 à Sion

Motion de Michel Müller et de six cosignataires concernant la suspension de l'Église orthodoxe russe du COE

Proposition

Le Conseil de l'EERS est chargé de demander au Conseil œcuménique des Églises (COE) d'examiner la suspension de l'Église orthodoxe russe du COE.

Zurich, le 12 avril 2022

Le motionnaire : Michel Müller

Explication

La légitimation ecclésiale par le Patriarcat, c'est-à-dire par la direction suprême de l'Église orthodoxe russe, d'une guerre d'agression et de crimes de guerre présumés commis dans ce contexte, exige que l'Église mondiale prenne une position claire. La réflexion à ce propos doit tenir compte des conséquences pour l'Église orthodoxe russe dans son ensemble, en particulier pour les métropolies et les paroisses qui opposent leur refus à la guerre. Le simple objectif de maintien de la capacité de dialogue ne saurait être déterminant, car il est possible de mener des échanges même avec un membre suspendu, pour autant que la position du COE soit claire. Il convient donc d'examiner la suspension, voire l'exclusion, de l'Église orthodoxe russe du COE.

Les six cosignataires :

Roman Baur

Corinne Duc

Eva Ebel

Annelies Hegnauer

Jolanda Majoleth

Esther Straub